

Présentation de la ville et de sa politique urbaine

Sarralbe est une commune française, située dans le bassin de vie de la Moselle-est, dans le département de la Moselle, dans la région dénommée dorénavant Grand-Est.

Au 10ème siècle, Sarralbe et ses environs appartenaient aux évêques et aux comtes de Metz. C'est en 1254-1258 que l'évêque Jacques de Lorraine fait élever les fortifications de la ville. La ville fut ravagée par le feu à 2 reprises : en 1308 et en 1406. Sur ordre de Richelieu, le maréchal de la Force fait détruire en 1634 le château et la muraille de Sarralbe pour briser la résistance des lorrains. La guerre de Trente ans fut une période désastreuse : Sarralbe ne compte plus que 3 habitants en 1644. Après 1670 et jusqu'en 1730, la ville se repeuple. En 1766 à la mort du duc Stanislas Leszczynski, Sarralbe et la Lorraine deviennent définitivement françaises.

A partir de 1807, des salines s'implantent sur le gisement souterrain de sel de la ville si bien que Sarralbe devient en 1840 le second centre salinier lorrain. L'exploitation de « l'or blanc » va assurer la prospérité de la ville pendant près d'un siècle y compris pendant la période de l'annexion.

A partir de 1934, Sarralbe redevient une ville de garnison qui s'inscrit dans le dispositif de la « ligne Maginot aquatique ». En juin 1940, une bataille très âpre a lieu sur les hauteurs de la ville et les bombardements détruisent une grande partie de la cité.

La reconversion des activités de fabrication industrielle du carbonate de soude par la société Solvay au début des années 70 donnera une nouvelle dimension économique à la ville basée sur la pétrochimie. Ce fleuron industriel est aujourd'hui complété par un tissu d'entreprises aux activités diversifiées (construction métallique, relais électroniques, coupoles d'éclairages et de désenfumage, ...) et un commerce de proximité.

Comme son nom l'indique, Sarralbe s'est formée à la confluence des vallées de la Sarre et de l'Albe, 2 rivières qui descendent, la première des contreforts

vosgiens, la seconde du proche pays des étangs mosellans. Sarralbe, chef-lieu du canton, est membre de la Communauté de communes de l'Albe et des Lacs.

Le territoire de la ville s'étend sur une superficie totale de 27,29 km² et son altitude varie entre 206 et 262 mètres.

Sarralbe comprend Eich, Rech, Saltzbronn et Le Haras. Ses habitants sont appelés les sarralbenois et sarralbenoises. Au dernier recensement, Sarralbe comptait 4645 habitants. Depuis 2011, la ville s'est vue attribuée 3 fleurs dans le cadre de sa politique de fleurissement et d'aménagement de l'agglomération.

La ville est traversée par le canal de la Sarre, anciennement appelé le Canal des Houillères de la Sarre évoque l'ère industrielle. Construit en 1861, il est ouvert à la navigation en 1866. Il devait contribuer au transport de la houille de Sarrebruck à Mulhouse et plus largement au développement des exploitations minières lorraines et sarroises. Le canal s'étend sur 63 km et comprend 27 écluses. Il offre un cheminement particulièrement agréable, avec des paysages essentiellement agricoles et forestiers. La voie d'eau franchit même l'Albe, sur un élégant ouvrage d'art, un pont canal, l'un des premiers édifiés en France. La halte fluviale aménagée à l'entrée de la vieille ville médiévale peut accueillir les plaisanciers et cyclotouristes dans un parc arboré. Cet équipement dispose de bornes électriques, de points d'eau, ainsi que d'aires de pique-nique.

Agréablement aménagé, le chemin de halage, offre de nombreuses possibilités d'arrêts plaisirs (écluses, villages pittoresques avec possibilité de restauration, aires de pique-nique, panneaux d'information trilingues sur le patrimoine bâti et naturel). Depuis Sarralbe, et à partir du canal, il est possible d'emprunter un itinéraire cyclable pour rejoindre les étangs de Holving, Remering-lès-Puttelange et Puttelange-aux-Lacs. Outre les nombreux vestiges de la ligne Maginot aquatique, cet itinéraire révèle une nature authentique et préservée (massifs forestiers séculaires, ruisseaux ombragés, roselières) dotée d'une flore et d'une faune remarquables (prairies à orchidées).

Un vaste circuit franco-allemand appelé « Velo visavis » long de 264 km, incite les cyclistes à découvrir les sites touristiques de chaque ville traversée grâce à une signalétique commune appliquée au réseau.

Concernant la politique de l'habitat, divers travaux d'aménagement sont entrepris chaque année afin d'améliorer le cadre de vie des riverains et des passants (amélioration du réseau d'assainissement, mise en souterrain des réseaux secs, aménagement d'espaces verts). Une opération programmée d'amélioration de

l'habitat a également été entreprise afin de subventionner la réhabilitation de logements anciens.

Deux nouveaux lotissements de 80 places à bâtir ont été aménagés afin d'offrir de nouvelles possibilités de constructions aux ménages. Des aires de jeux ont été construites dans différents quartiers de la ville.

Concernant les trois aménagements présentés dans le concours, il s'agissait tout d'abord d'aménager un ancien terrain en friches situé à une entrée de ville très passante. Cette entrée de ville se situant en bordure de canal, l'idée a été d'aménager une halte fluviale afin de pouvoir accueillir les nombreux plaisanciers de passage.

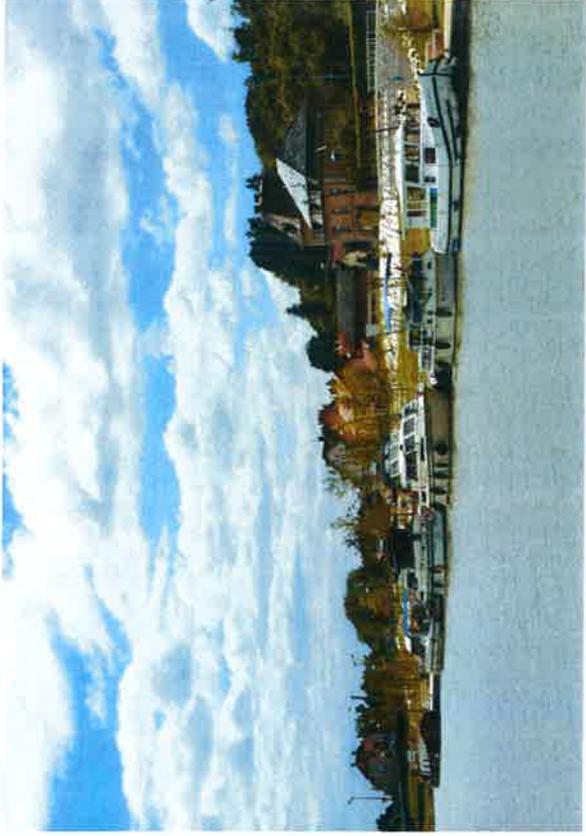
Ensuite, il s'agissait d'inviter ces touristes de passage, ainsi que les nombreux cyclotouristes de passage qui empruntent la piste cyclable le long du canal, à se rendre au centre-ville afin de découvrir la ville et de fréquenter les commerces de proximité.

Enfin, la troisième réalisation a permis de faire découvrir aux touristes de passage la confluence de la Sarre et de l'Albe, ainsi qu'à la population locale qui a pu redécouvrir un endroit quelque peu délaissé jusque-là.

HALTŪ FLUVIALĒ

AVANT





**HALTE FLUVIALE
APRES**

AMENAGEMENT
D'UNE PASSERELLE
ET DES SES ABORDS
AVANT



LAND AB
FOR ENJOYMENT BY ALL
IN THE COMMUNITY





AMENAGEMENT DE
LA CIRCULATION
APRÈS

